



**VICE-RECTORAT
DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE
DIRECTION GÉNÉRALE
DES ENSEIGNEMENTS**



**GOUVERNEMENT DE LA
NOUVELLE-CALÉDONIE**

DOSSIER DE PRESSE

Rentrée scolaire 2022

Sommaire

1.	Les conditions de rentrée	2
1.1	Les effectifs	2
1.2	Un protocole sanitaire permettant d'accueillir tous les élèves à temps plein	3
1.3	Les moyens financiers consacrés à l'enseignement	3
2.	Les priorités de l'année 2022	4
2.1	Le repérage des élèves en difficulté et la mise en œuvre d'une remédiation dès le début de l'année	4
2.2	La maîtrise des fondamentaux en mathématiques et en français pour prévenir l'illettrisme et l'innumérisme	4
2.3	La prévention du décrochage scolaire et le retour en formation	5
2.4	La scolarisation des élèves en situation de handicap et à besoins éducatifs particuliers	7
2.5	Le climat scolaire : agir et vivre ensemble	8
2.6	L'éducation à l'égalité à l'école	9
2.7	Valorisation de l'hymne calédonien	10
2.8	L'extension en 2023 de la gratuité des manuels scolaires à tous les lycées	10
2.9	La politique de la culture scientifique et technique et de l'éducation au développement durable	10
3.	La finalisation et la consolidation des réformes en cours	12
3.1	La réforme de l'enseignement primaire	12
3.2	La réforme du lycée	13
3.3	La valorisation de la voie professionnelle	13
4.	Les actions éducatives de l'année	14
4.1	Les actions mémoire et citoyenneté	14
4.2	L'enseignement de défense et de sécurité	14
4.3	L'enseignement de l'histoire et de la géographie	15
4.4	"Raconte-moi l'Europe dans le Pacifique"	15
4.5	Le numérique éducatif	16
4.5.1	La semaine du numérique	16
4.5.2	La certification PIX pour les élèves et le personnel	16
4.6	La promotion du sport scolaire	17
4.7	L'éducation économique, budgétaire et financière	17
4.8	L'introduction du jeu d'échecs à l'École	18
4.9	La semaine de la presse et des médias à l'École	18
5.	Annexes	20
5.1	Le calendrier scolaire 2022	20
5.2	Quelques moments forts de l'année scolaire	20

1. Les conditions de rentrée

1.1 Les effectifs

Pour la rentrée scolaire 2022, **65 890** élèves sont attendus de la maternelle au lycée (y compris l'agriculture) dont **33 960** élèves dans le premier degré (26 330 dans le public, 7 250 élèves dans le privé sous contrat), **31 820 dans le second degré** (22 810 dans le public, 9 010 élèves dans le privé sous contrat) et **490** élèves dans le privé hors contrat.

Les effectifs sont en baisse : - 0,5 % dans le premier degré, - 0,8 % dans le second degré

Par ailleurs, **4 500 enseignants** seront mobilisés pour cette rentrée dont :

- 1 700 dans le premier degré
- 2 800 dans le second degré

Les élèves seront accueillis dans 340 établissements publics et privés dont :

- 260 écoles
- 56 collèges
- 5 lycées d'enseignement général et technologique
- 12 lycées professionnels et 3 antennes de lycée professionnel
- 5 lycées polyvalents
- 4 maisons familiales rurales

Répartition des effectifs d'élèves par niveau :

- Premier degré : pré-élémentaire : 12 140 ; élémentaire : 21 820
- Collège + SEGPA + ULIS : 16 860
- Lycées d'enseignement général et technologique : 6 470
- Lycées d'enseignement professionnel : 6 290
- Post-bac, en lycées et lycées professionnels : 2 240
- Maisons familiales et rurales : 70

Répartition des effectifs d'élèves par secteur :

Premier degré

- Public : 77,5%
- Privé : 22,5%

Second degré

- Public : 71%
- Privé : 29%

Effectifs des internes : 5 000 internes dans le second degré (dont 140 en post-bac) répartis dans 74 internats.

1.2 Un protocole sanitaire permettant d'accueillir tous les élèves à temps plein

La situation sanitaire a considérablement évolué depuis le mois de décembre de l'année dernière. Le variant Omicron représente désormais la quasi-totalité des cas COVID-19 diagnostiqués en Nouvelle-Calédonie. Sa contagiosité est plus grande, très difficile à contenir dans n'importe quelle activité sociale, mais ses effets sont moindres, en particulier sur les jeunes.

Aussi, les risques scolaires pour les jeunes qui resteraient confinés chez eux sont désormais beaucoup plus importants que les risques d'hospitalisation liés à la COVID.

Dans ce contexte la rentrée scolaire se fera avec **un accueil de tous les élèves, sans restriction d'effectif, en respectant les gestes barrière**. Le port du masque sera obligatoire pour les élèves et les adultes en intérieur et en extérieur au collège et au lycée. La distanciation physique ne sera plus une condition du fonctionnement des établissements (bien sûr pas d'embrassades, d'accolades ou de poignées de main) et une attention particulière sera portée aux lavages réguliers des mains, à l'aération des locaux et à la limitation des brassages.

Les parents d'élèves jouent un rôle essentiel. Ils sont invités à observer l'état de santé et prendre la température de leur enfant avant le départ pour l'école. Comme pour toute maladie infectieuse, les jeunes présentant des symptômes (fièvre, toux, grande fatigue...) resteront à la maison et consulteront un médecin qui leur apportera les soins et recommandations adaptés à la situation.

Lors de la découverte d'un cas positif chez un jeune, celui-ci sera isolé 7 jours et reviendra à l'école sans test de fin d'isolement. La recherche de personnes contact à risque (susceptibles d'être contaminées) ne sera plus réalisée. Les enfants porteurs de pathologies chroniques graves bénéficieront d'une vigilance particulière.

1.3 Les moyens financiers consacrés à l'enseignement

En 2021, le total des crédits alloués par l'État et la Nouvelle-Calédonie à l'enseignement secondaire public et à l'enseignement privé (primaire et secondaire) s'est élevé à **52,3 milliards de F CFP** (187millions pour l'enseignement agricole).

La Nouvelle-Calédonie a consacré 4,8 milliards pour l'investissement et le fonctionnement. L'État assure le financement de la masse salariale des personnels pour 47,5 milliards (**930,3 millions pour le MAA**) (dans le cadre de la mise à disposition globale et gratuite) ainsi que les dépenses de fonctionnement liées aux charges non transférées (certifications, examens, formations).

2. Les priorités de l'année 2022

2.1 Le repérage des élèves en difficulté et la mise en œuvre d'une remédiation dès le début de l'année

La crise sanitaire et ses conséquences sur l'organisation scolaire ont fragilisé un certain nombre d'élèves.

Cela nous conduit à donner une priorité absolue au repérage des difficultés et à la mise en œuvre de remédiations dès le début de l'année 2022, notamment aux étapes clés de la scolarité : CE1, 6^e et 2de.

Il s'agira en particulier de prendre appui sur des outils de positionnement et sur les évaluations institutionnelles (6^e et 2de) afin de réduire les écarts qui auraient pu se creuser en 2021. Ces évaluations seront conduites dès le début de l'année dans les deux disciplines fondamentales mathématiques et français.

Il s'agira également d'être attentif aux perturbations du début de l'année (absence prévisible d'une partie des élèves et des personnels) et de renforcer la différenciation pédagogique ainsi que le travail en autonomie des élèves.

2.2 La maîtrise des fondamentaux en mathématiques et en français pour prévenir l'illettrisme et l'innumérisme

La prévention de l'illettrisme et de l'innumérisme demeure une priorité. Apprendre aux jeunes Calédoniens à dire, lire, écrire, mais aussi compter, calculer, raisonner est indispensable pour leur avenir, leur épanouissement et leur insertion dans la société.

Les évaluations montrent l'impact positif du travail engagé ces dernières années dans le domaine de la maîtrise de la langue française et des mathématiques.

Le dispositif « Devoirs Faits » au collège ainsi que l'enseignement complémentaire dans les écoles offrent aux élèves la possibilité de renforcer leurs compétences dans les domaines fondamentaux des mathématiques et du français.

De nombreuses formations sont proposées dans le cadre du plan de formation des enseignants du primaire et du secondaire afin d'améliorer leurs compétences d'enseignement dans ce domaine.

En particulier, pour renforcer la maîtrise des fondamentaux en mathématiques et prévenir l'innumérisme, le plan d'action démarré en 2019 se poursuivra par la formation des référents innumérisme dans chaque collège. Elle concernera aussi des enseignants de cycle 3 de collèges et des écoles de secteurs. Le travail en inter-degrés est ainsi un axe fort de la stratégie déployée sur le territoire.

Les actions engagées dans le cadre de la prévention de l'illettrisme concernent tous les élèves de la 6^e à la terminale et seront renforcées cette année. Un réseau de référents illettrisme formés et accompagnés a été constitué afin de couvrir tous les établissements du territoire (collèges et lycées professionnels, public et privé). Ils ont pour mission de coordonner les actions de repérage et de remédiation ainsi que le suivi des élèves en difficulté de lecture/écriture. Ainsi, toutes les actions de repérage (pré-test/post-

test), de remédiation (dans les dispositifs spécifiques et dans toutes les disciplines) et le suivi des élèves les plus fragiles seront élargies et systématisées. Une sensibilisation et une montée en compétence de l'ensemble des personnels se poursuivront. Plusieurs projets fédérateurs ont été mis en place tels que le projet « Îles lettrées » ainsi que toutes les actions menées avec la bibliothèque Berheim et la maison du livre.

Les relations et les échanges avec les représentants du ministère de la Défense dans le cadre des Journées défense et citoyenneté (JDC) sont d'ores et déjà bien installés. En effet, chaque mois, le centre du service national (SCN) fait remonter les signalements correspondant aux profils 1 à 4 à la chargée de mission, qui les redirige dans les établissements concernés à des fins de suivi et de prise en charge.

Enfin, le vice-rectorat, direction générale des enseignements, participe à l'organisation et aux actions de la semaine de lutte contre l'illettrisme organisée par l'ANLCI du 5 au 9 septembre.

2.3 La prévention du décrochage scolaire et le retour en formation

Anticiper le risque de décrochage scolaire reste une mission prioritaire pour tous et dans tous les établissements scolaires.

Elle se décline sous les 3 axes de travail : prévention - intervention - remédiation.

L'année 2022 sera l'année de la mise en place du réseau opérationnel de la persévérance scolaire dans les établissements. Il conviendra de repérer très tôt, accompagner et sécuriser le parcours scolaire des jeunes en situation de décrochage, ou des jeunes décrochés souhaitant revenir en formation. Ce réseau sera porté par le pôle scolarité et affectation du vice-rectorat avec la nouvelle équipe des coordonnateurs persévérance scolaire.

Les acteurs du réseau :

- Un **coordonnateur territorial Persévérance scolaire** impulsera les établissements et encadrera les acteurs engagés ; il sera garant de la mise en place des actions et de leur contenu pédagogique.
- Chaque bassin désignera un chef d'établissement « **responsable Persévérance scolaire** » de la mise en œuvre du réseau sur son territoire et portera le programme d'actions construit collectivement avec les partenaires éducatifs, juridiques et socio-économiques de proximité participant à la formation ou à l'insertion professionnelle.
- Dans tous les établissements un **référént Persévérance scolaire**, accompagnera les équipes de la veille au suivi des élèves repérés par le GOPR (groupe d'observation et de prévention).
- Sur Nouméa et Grand Nouméa, deux **coordonnatrices** de terrain accueilleront dans deux dispositifs en lycée, les jeunes souhaitant revenir en formation.
- L'accompagnement des jeunes dans la construction du projet de formation et d'insertion sera renforcé avec les **psychologues de l'éducation nationale**.
- Un travail collectif sera engagé grâce à l'intervention croisée et complémentaire **de tous les partenaires internes et externes à l'établissement** pour être en capacité de répondre collectivement aux besoins d'accompagnement des jeunes.
- Une attention sera portée à la mobilisation des familles :

- pour s'assurer de leur adhésion au projet de leur enfant,
- pour participer en tant que partenaire, à la mise en œuvre des actions de persévérance.

Les outils :

- Les dispositifs « **BOZU** » au collège : outil par excellence de prévention, il permet de construire avec le jeune et sa famille, un parcours scolaire adapté à ses besoins afin de prévenir le désintérêt de l'école et donner du sens aux apprentissages pour les mener à une première qualification.
- Le **Parcours Orientation** – il se met en place de la 5^e à la terminale. Ses actions doivent permettre au jeune de donner du sens à ses apprentissages. La mise en place de son programme repose sur trois fondamentaux : un travail collectif, réflexif, et progressif.
- **L'application « Persévérance »** avec la généralisation de son utilisation aux PsyEN et le projet d'un accès aux partenaires, en vue de permettre un meilleur suivi des jeunes ayant quitté l'école sans qualification.

Les dispositifs :

- **Les DAENC** – dispositifs d'accompagnement éducatif de Nouvelle-Calédonie. Ils accueilleront les élèves de 16 à 18 ans désireux de revenir en formation après avoir quitté l'école sans diplôme. Deux lycées « support » hébergeront les élèves par session : le lycée Dick Ukeiwé et le lycée Lapérouse. Les DAENC mobiliseront autour de ces jeunes, de nombreux professionnels tant de l'école que du tissu socio-éducatif, juridique et économique.

Le décrochage scolaire a des origines multiples, variées et intimement enracinées dans l'histoire du parcours scolaire et personnel de l'élève. Il appartient à tous les acteurs depuis l'école jusqu'à l'enseignement supérieur de porter une attention à tous les indicateurs de désintérêt ou de décrochage scolaire et de les partager pour adapter le plus tôt possible et collectivement les solutions à mettre en place pour sécuriser le maintien en formation du jeune et le mener à la réussite de son diplôme. Ce travail de prévention et d'attention bienveillante sera accompagné dans les établissements auprès des équipes par le nouveau réseau de la persévérance scolaire avec l'appui des psychologues de l'éducation nationale en lien avec le pôle innovation pédagogique.

Au sein de l'enseignement agricole :

- **les Maisons Familiales Rurales (MFR)** conduisent, en relation avec les collèges, une pédagogie adaptée aux élèves en difficulté ou en décrochage, basée sur l'alternance avec les milieux professionnels de leur territoire (dispositif d'initiation aux métiers en alternance DIMA) ;
- **une cellule de suivi et d'insertion sociale** est dédiée au repérage et à l'accompagnement individualisé des élèves des lycées Michel-Rocard et Do Neva.
- **un dispositif original de coaching** des étudiants inscrits dans des études supérieures de l'enseignement agricole (BTSA) en métropole permet une meilleure préparation des projets et parcours personnels et un suivi individualisé des jeunes.

L'année 2022 verra se renforcer le travail collectif de repérage et de suivi de tous les sortants sans qualification : sorties en cours de cycle ou après échec aux examens. Déjà prévu par les dispositions ordinaires, mais peu mobilisé par le public, le retour en formation initiale est facilité par **l'instauration d'un « guichet unique », actif tout au long de l'année**, constitué d'un maillage de

proximité de l'ensemble du réseau des établissements du second degré public et privé, collège et lycée, pour satisfaire un premier accueil des jeunes qui souhaitent reprendre une formation. Une synergie avec les partenaires institutionnels de l'insertion permettra un spectre plus large dans les réponses à apporter.

2.4 La scolarisation des élèves en situation de handicap et à besoins éducatifs particuliers

Le projet éducatif de la Nouvelle-Calédonie a inscrit parmi ses grandes ambitions, la prise en compte de la diversité des enfants, pour favoriser la réussite de tous.

Dans cette optique, il s'agit de :

- garantir la réussite de tous les élèves par l'acquisition des compétences du socle commun ;
- adapter le fonctionnement de l'École à la diversité des élèves en :
 - créant un parcours de formation, d'orientation et de certification qui soit possiblement adapté aux besoins éducatifs particuliers,
 - attribuant des aides personnalisées et individualisées aux élèves les plus fragiles, en lien avec la commission pour les enfants et jeunes handicapés (CEJH),
 - accordant une attention particulière aux enfants dont la situation de handicap réclame un encadrement spécifique et une collaboration soutenue avec les services et établissements spécialisés.
- promouvoir une École inclusive :
 - poursuivre la refonte des textes sur l'adaptation scolaire et la scolarisation des élèves présentant des besoins éducatifs particuliers de l'école primaire au lycée,
 - s'appuyer sur les avancées pédagogiques découlant des réformes du système éducatif calédonien,
 - renforcer les moyens de la commission spécialisée pour l'orientation et l'affectation des élèves dans le 2d degré et moderniser la gestion et le suivi du parcours des élèves à besoins éducatifs particuliers.

À la rentrée 2022 et s'agissant du second degré, **761 élèves** sont attendus en SEGPA et **423 élèves** en unités localisées pour l'inclusion scolaire (ULIS) dont **110 en ULIS lycée**.

L'augmentation sensible du nombre d'élèves en situation de handicap justifie la décision de renforcer les capacités d'accueil des élèves concernés. **Sont ainsi créées 9 ULIS** dans le 2d degré et **2 CLIS** (classes pour l'inclusion scolaire) dans le 1er degré.

Cela porte les capacités d'accueil à **41 ULIS** (dont 7 ULIS implantées en lycée) et à **30 CLIS**.

Les SEGPA qui se composent de **15 structures** réparties équitablement dans les trois provinces et entre collèges publics et privés, sont actuellement en mesure d'accueillir les élèves rencontrant des difficultés scolaires durables et persistantes.

2.5 Le climat scolaire : agir et vivre ensemble

Notre école, républicaine et océanienne, doit être un creuset démocratique où toutes les communautés vivant en Nouvelle-Calédonie se côtoient et se découvrent dans le respect les unes des autres. Pour construire ce « vivre et agir ensemble » et permettre à nos élèves de s'ouvrir sur leur environnement et le monde, la valorisation de toutes les cultures présentes en Nouvelle-Calédonie sera promue au cœur des enseignements ainsi qu'une ouverture sur le monde, à commencer par la connaissance de notre environnement proche, notamment de la culture anglo-saxonne.

Priorité sera donnée au cadre de vie des élèves et au déploiement de la **démarche ABMA : aller bien pour mieux apprendre**. Ce dispositif, expérimenté depuis 2016, a été déployé dans des établissements volontaires. Ainsi en 2021, 10 établissements (2 lycées, 8 collèges) étaient engagés dans la démarche, ils seront au nombre de 15 en 2022. La démarche ABMA est une méthodologie innovante d'approche systémique d'un établissement. Son fonctionnement s'appuie sur une approche positive et participative, répondant aux besoins des élèves et des adultes, pour construire des individus en bonne santé dans un environnement favorable pour apprendre et réussir. Les établissements inscrits dans la démarche depuis trois ans, pourront s'inscrire au processus de labellisation des établissements promoteurs de santé. Un établissement labellisé est un établissement qui met en place une stratégie d'éducation à la santé, de protection et de prévention visant à créer un milieu dont les valeurs, les principes, les pratiques et la structure permettent aux élèves de développer des compétences pour adopter les comportements favorables à leur santé, leur bien-être et leur réussite. En 2021, trois établissements ont été labellisés « EPENC promoteurs de santé ».

Dans le cadre du vivre ensemble, l'accent sera mis sur la prévention du harcèlement dont la stratégie globale de prévention et de prise en charge sera développée dans les établissements. Elle reposera sur différents supports de communication, sur le concours ACROVIE qui vise la création, par les jeunes, d'outils de sensibilisation sur la prévention des prises de risques (addictions, sécurité routière...), en y intégrant un prix spécial « non au harcèlement », mais surtout sur les formations dont la prévention du harcèlement, le PSC1 (prévention et secours civiques de niveau 1), l'éducation à la vie affective et sexuelle, la prévention du suicide et la prévention des addictions afin d'apprendre à prendre soin de soi et des autres.

Par ailleurs, une équipe mobile de soutien a été constituée pour la gestion des situations de crise, mais également pour soutenir les chefs d'établissement et leur apporter un appui méthodologique s'agissant de la vie scolaire.

Enfin, tous les chefs d'établissement seront formés à la gestion de crise et prépareront, dans le cadre de leur plan particulier de mise en sûreté, une cellule de crise interne à leur établissement.

2.6 L'éducation à l'égalité à l'école

L'égalité entre les femmes et les hommes est reconnue par l'ONU comme le plus grand défi en matière de droits fondamentaux.

Notre école calédonienne a fait figure de pionnière en ayant inscrit dès 2016, dans son Projet éducatif, la prise en compte de l'égalité entre les filles et les garçons à l'école.

https://denc.gouv.nc/sites/default/files/documents/charte_dapplication-papage-2.pdf

L'éducation à l'égalité à l'école (3E) est promue avec la mise en place d'actions de sensibilisation et la poursuite de la **labellisation 3E d'établissements ou d'écoles**. Cette éducation s'inscrit dans la priorité affirmée de faire de la lutte contre les discriminations sexistes et les violences faites aux femmes la grande cause territoriale. À ce titre le vice-recteur, directeur général des enseignements, a signé la **Charte d'engagement du Gouvernement de la Nouvelle-Calédonie « Agir ensemble pour l'égalité réelle entre les femmes et les hommes »** avec toutes les autorités institutionnelles.

La labellisation 3E des établissements se poursuit. Elle est attribuée au regard du respect d'un cahier des charges exigeant, fondé sur une vingtaine de critères, visant à traduire par des actions concrètes la lutte contre les stéréotypes de genre et l'égalité filles-garçons en droit, devoir et dignité. À la rentrée 2022, 40 collèges ou lycées des trois provinces se sont vus attribuer le label 3E par le Cluster Comité 3E, entité spécifique à la Nouvelle-Calédonie et en prise avec les réalités du pays, qui rassemble de très nombreux partenaires institutionnels et associatifs de la Nouvelle-Calédonie.

<https://www.ac-noumea.nc/spip.php?rubrique233>

Dès la rentrée 2022, il conviendrait **d'intégrer la dimension genre** dans tous les services et dispositifs, d'inscrire un **volet « promotion de l'égalité filles-garçons »** dans chaque projet d'établissement avec l'ensemble des acteurs de l'école, partenaires et parents.

- **Nommer** des personnels référents 3 E et des élèves ambassadrices et ambassadeurs Égalité au sein de chaque établissement ;
- **Former/sensibiliser** les personnels et élèves : **de nombreux modules sont proposés et pris en charge par le Cluster Comité 3E et ses professionnels partenaires** (2 heures à minima, adaptés aux différents publics) : « Éducation à la vie affective, relationnelle et sexuelle : mieux appréhender les violences et leurs conséquences psycho-traumatiques » / « Cyber harcèlement : approche juridique et psychologique » / « Le féminin/masculin : les stéréotypes sexistes » / « La mixité des métiers » / « L'éthique maritime » notamment dans le cadre des « classes de Mer », initiées et co-pilotées par le vice-rectorat et Lionel Loubersac du Cluster Maritime NC ;
- **Labelliser 3 E** les établissements déjà engagés dans cette démarche égalitaire en encourageant les initiatives d'établissement, et, en lien avec les 17 objectifs de **Développement Durable de l'Agenda 2030** (ODD), procéder à des croisements des **labels E3D et 3 E** en particulier sur l'ODD n° 5 « Égalité entre les sexes » (*cf. infra* critères 3E/2022 S/C de la délégation académique à la culture scientifique et technique).

Informations et contacts : veronique.mollot@gouv.nc (Référente académique Egalité-Filles-Garçons/lutte contre les discriminations sexistes, Pilote du Cluster COMITÉ 3E, collaboratrice au gouvernement de la Nouvelle-Calédonie, en charge de l'égalité des genres)

2.7 Valorisation de l'hymne calédonien

Adopté par le Congrès de la Nouvelle-Calédonie comme signe identitaire le 18 août 2010 conformément à l'article 5 du premier titre de l'Accord de Nouméa signé en 1998 aux termes duquel : « Des signes identitaires du pays, nom, drapeau, hymne, devise, graphismes des billets de banque devront être recherchés en commun pour exprimer l'identité kanake et le futur partagé entre tous », l'hymne calédonien est une œuvre vivante.

Il a été écrit et composé en janvier 2008 par sept concertistes de la chorale Mélodia (composée d'enfants et adolescents néo-calédoniens), à l'initiative de leur directeur artistique Philippe Millot.

L'hymne de la Nouvelle-Calédonie est mal connu des élèves et des lycéens alors que cette action est inscrite dans le projet éducatif de la Nouvelle-Calédonie (PENC) voté en 2016.

Afin de mieux ancrer la citoyenneté dans le patrimoine et les valeurs de la Nouvelle-Calédonie, l'hymne calédonien sera valorisé dans tous les établissements scolaires de la Nouvelle-Calédonie.

2.8 L'extension en 2023 de la gratuité des manuels scolaires à tous les lycées

Assurer aux familles de lycéens la gratuité des manuels scolaires, notamment en procédant à l'achat d'ouvrages « papier » ou, plus récemment, de licences numériques mises à la disposition des élèves est une priorité pour la Nouvelle-Calédonie.

La démarche initiée sur la gratuité des manuels scolaires dans les lycées sera poursuivie.

L'année 2022 sera une année de transition et d'études pour généraliser en 2023 le dispositif actuellement appliqué au lycée du Mont-Dore où l'établissement gère les livres en lieu et place des associations de parents d'élèves.

2.9 La politique de la culture scientifique et technique et de l'éducation au développement durable

- **La culture scientifique et technique : découvrir et coopérer pour s'engager**

Au cœur du projet éducatif de culture scientifique et technique, se trouve le déploiement d'une dynamique collaborative avec le monde de la recherche, l'enseignement supérieur et l'innovation en Nouvelle-Calédonie (CRESICA). Autour de la thématique « Science et vie contemporaine » déclinée en quatre sous-thèmes, ce projet fédérateur ambitionne de contribuer à l'enrichissement de connaissances scientifiques et techniques, au développement de la capacité d'analyse et de l'esprit critique, en particulier dans le contexte actuel d'innovation et de transformation numérique.

Les nombreux projets pédagogiques et événements (conférences, reportages scientifiques, Fête de la science, Olympiades et concours scientifiques, présentation de travaux de recherche...) seront de véritables leviers pour un engagement éclairé des élèves dans des parcours de formation adaptés. L'appropriation des avancées scientifiques et techniques participera également à la construction d'une citoyenneté informée, active et engagée dans le développement durable.

- **L'Éducation au Développement Durable (EDD) : sensibiliser et donner le pouvoir d'agir**

Avec 89 % des établissements du secondaire labellisés « Établissement en Démarche de Développement Durable – label E3D », l'EDD joue un rôle capital dans la sensibilisation et formation aux 17 Objectifs de Développement Durable de l'Agenda 2030. Cette éducation demeure un moteur puissant pour accompagner la mise en mouvement des élèves vers une transition écologique et solidaire réussie. Les orientations stratégiques tracées pour l'EDD poursuivent le déploiement du réseau d'éco-délégués, l'élargissement de la démarche E3D aux regroupements de structures scolaires (labellisation de territoires éducatifs) et la pérennisation de nombreuses actions inspirantes en lien avec les réalités écologiques, sociales et culturelles du territoire : **Aires Éducatives Environnementales, Challenge Jeunesse et Développement Durable, dispositif « Gaspillage alimentaire et cantines à l'unisson », Concours de collecte de piles usagées, concours de l'action éco-déléguée...**

La mise en place d'un **parcours éducatif « Mer »** constitue la grande nouveauté de cette année. Co-construit avec Lionel Loubersac, vice-président du Cluster Maritime, ce parcours innovant d'éducation à la mer intègre plusieurs « Classes Mer » hebdomadaires et autres opérations, formations et événements mensuels. Adossées à de solides partenariats locaux et nationaux (recherches scientifiques et branches du secteur maritime), les « Classes Mer » constituent des espaces de questionnement, d'analyse et d'expérimentation. Elles portent l'ambition de favoriser l'acquisition de connaissances scientifiques approfondies et de compétences spécifiques, avec un ancrage dans les programmes scolaires.

(Juin 2022 : La Classe Mer « Observer et questionner » / Octobre 2022 : « Comprendre et explorer »)

- **Zoom sur la sensibilisation à l'agroécologie dans les filières agricoles**

L'agroécologie se trouve au cœur des préoccupations de l'enseignement agricole, dont les formations intègrent le plan national « Enseigner à produire autrement ». En 2022, les élèves du lycée Michel-Rocard seront de nouveau associés à l'organisation des trophées de l'agroécologie, qui ont pour but de les sensibiliser aux techniques professionnelles d'une agriculture exemplaire en matières environnementale, économique et sociale. Le lycée agricole Do Neva, pionnier en matière d'agroécologie, s'adosse pour sa part à une exploitation agricole certifiée Bio Pasifika.

3. La finalisation et la consolidation des réformes en cours

3.1 La réforme de l'enseignement primaire

Les priorités du gouvernement énoncées dans le discours de politique générale sous-tendent les actions qui seront conduites en 2022, notamment :

- la maîtrise des fondamentaux pour réduire les inégalités ;
- le bien-être des élèves et des enseignants pour favoriser un climat scolaire serein et propice aux apprentissages ;
- la santé des élèves et des personnels ;

Il s'agit de poursuivre la mise en œuvre de la réforme de l'enseignement votée en 2021 en procédant notamment à :

- la généralisation du livret scolaire unique (LSU) ;
- la mise en œuvre effective de l'enseignement complémentaire ;
- l'évaluation positive des élèves ;
- la mise en œuvre des conseils d'école.

Afin d'accompagner les équipes dans ce sens, la DENC mettra à disposition des outils co-élaborés avec les enseignants (LSU, CSA, outils de positionnement, évaluations institutionnelles...). Ils visent à simplifier le travail de préparation et d'évaluation, afin de consacrer plus de temps à l'essentiel : la pédagogie et la tenue de la classe.

- **Le Livret scolaire Unique calédonien**, développé en version numérique, qui permet de programmer les enseignements, d'évaluer les élèves et de communiquer avec les familles. Il sera mis en œuvre dès le premier trimestre 2022, progressivement, dans l'ensemble des écoles publiques et privées. Des évolutions de fonctionnalités et une amélioration de l'ergonomie seront développées et accessibles dès le début de l'année, en réponse aux retours des utilisateurs de 2021.
- **Les tests de positionnement (CE1, CE2 et CM2)** et les outils de traitement de leurs résultats viendront compléter les évaluations institutionnelles (CP et CM1) afin que chaque enseignant des niveaux de CP au CM2 puisse mesurer la maîtrise des fondamentaux par les élèves et mettre en œuvre rapidement les activités de remédiations nécessaires. Ces tests s'accompagnent d'outils de traitement des résultats, de guides pour la programmation des apprentissages et de ressources pédagogiques directement utilisables pour les enseignants.
- **Les repères de progressivité** qui demeurent des outils concrets pour faciliter la programmation des enseignements.

L'année 2022 poursuivra les travaux relatifs à la fusion DENC DGE par la définition et la mise en place d'un organigramme commun.

3.2 La réforme du lycée

La réforme du lycée est maintenant entièrement déployée sur les trois niveaux (seconde, première et terminale). Ses éléments structurants sont :

➤ **Une personnalisation des parcours**

- un bloc d'enseignements généraux (15 h), véritable socle d'une culture commune, humaniste et scientifique, ouvert aux enjeux de l'avenir ;
- des enseignements de spécialité à raison de 12 h (trois en première, deux en terminale) choisis dans l'offre du lycée ;
- une meilleure préparation à l'enseignement supérieur.

➤ **Une part de contrôle continu au baccalauréat (40 %) :** à partir de la session 2022, il retient intégralement les notes du livret scolaire. Chaque lycée élabore un projet d'évaluation, validé par le conseil pédagogique, présenté au conseil d'administration et communiqué aux élèves et à leurs parents.

➤ **Un « grand oral »**

3.3 La valorisation de la voie professionnelle

La réforme de la voie professionnelle concerne dorénavant la classe de terminale professionnelle : de nouvelles grilles horaires et des nouveaux programmes entrent en vigueur pour déboucher sur la première session du nouveau baccalauréat professionnel. Les programmes d'histoire et de géographie ont été adaptés à la Nouvelle-Calédonie et seront très prochainement publiés au bulletin officiel.

Le plan de valorisation de la voie professionnelle (VVP) articule trois démarches : l'interdisciplinarité, la pédagogie de projet et l'accompagnement de l'élève.

Ainsi, **la co-intervention** qui réunit un professeur d'enseignement général et un professeur d'enseignement professionnel favorise l'articulation entre les disciplines tout en fournissant des situations que les élèves rencontreront dans leur futur métier.

Le chef-d'œuvre repose quant à lui sur un projet interdisciplinaire, collaboratif ou individuel, conduit sur deux ans et aboutissant à une réalisation matérielle ou immatérielle, ainsi qu'à une présentation de la démarche mise en œuvre devant un jury de professeurs. Le chef-d'œuvre est évalué au cours de sa réalisation et lors d'une présentation finale en 2^e année de CAP et en terminale professionnelle.

L'accompagnement renforcé apporte, selon les besoins des élèves, la consolidation des acquis, une aide méthodologique ou un accompagnement à l'orientation.

Ces trois dispositifs contribuent au développement de compétences transversales et à la consolidation des fondamentaux. Ils favorisent ainsi l'insertion professionnelle ou la poursuite d'études selon le projet de l'élève.

Dans l'enseignement agricole, une nouvelle formation par alternance scolaire ouvre à la rentrée scolaire à la Maison familiale rurale (MFR) de Poindimié avec un CAPa « Services aux personnes et vente en espace rural ».

4. Les actions éducatives de l'année

4.1 Les actions mémoire et citoyenneté

L'École a un rôle essentiel à jouer **dans la transmission de la mémoire** auprès des enfants et des jeunes.

Elle doit également préparer chaque élève à sa vie de citoyen par **une éducation aux droits de l'Homme et aux droits de l'enfant**. Le développement des actions éducatives menées autour de ces thèmes, en complément de l'enseignement d'histoire-géographie, et de l'enseignement moral et civique, a conduit à la nomination d'une référente académique « Mémoire et citoyenneté ».

Des actions éducatives nombreuses :

- concours scolaires : concours national de la Résistance et de la Déportation, concours Bulles de mémoire... ;
- prix scolaires : prix de l'éducation citoyenne... ;
- journées commémoratives ;
- participation des scolaires aux cérémonies : 8 mai, 11 novembre... ;
- présentation d'expositions et visites de lieux de mémoire ;
- rencontres avec des témoins d'événements.

Des partenaires institutionnels, associatifs :

- musées et services d'archives ;
- consulats généraux ;
- l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre - Nouvelle-Calédonie ;
- l'association Le Souvenir français ;
- l'association nationale des membres de l'ordre national du Mérite – Nouvelle-Calédonie ;
- les associations d'anciens combattants ;
- l'association InitiaDroit.

Pour plus d'informations : <https://www.ac-noumea.nc/spip.php?rubrique402>

4.2 L'enseignement de défense et de sécurité

Le trinôme académique de la Nouvelle-Calédonie qui réunit le vice-rectorat, les forces armées de la Nouvelle-Calédonie et l'association régionale des auditeurs de l'Institut des hautes études de Défense nationale a pour vocation de développer des actions pour l'enseignement scolaire des questions liées à la Défense et la sécurité. Il a pour mission :

- de mettre en place des formations et des actions de sensibilisation à destination des personnels des établissements scolaires pour les inciter à monter des projets pédagogiques de promotion de l'esprit de Défense. Ces actions prennent la forme d'un cycle annuel de conférences, de stages, de visites d'installations militaires ;
- d'améliorer et de valoriser, par l'établissement de relations régulières, la connaissance réciproque des communautés militaires et éducatives. Le trinôme académique accompagne le

développement des classes de défense et de sécurité globales dont 18 seront ouvertes à la rentrée 2022 dans les trois provinces de la Nouvelle-Calédonie ;

- de proposer des actions à destination de la jeunesse afin de promouvoir l'esprit de Défense et de sécurité. Le trinôme académique soutient en particulier les rallyes citoyens proposés par la base navale de Nouméa et la base aérienne 186-Lieutenant Paul Klein, à destination des collégiens.

Pour plus d'informations : <https://www.ac-noumea.nc/spip.php?rubrique163>

4.3 L'enseignement de l'histoire et de la géographie

L'enseignement de l'histoire et de la géographie en Nouvelle-Calédonie a la particularité de s'appuyer sur des programmes adaptés au contexte local et régional. Depuis plus de trente ans, les élèves calédoniens peuvent ainsi réfléchir aux grandes questions qui traversent leur histoire et leur territoire.

Afin de poursuivre ce travail, cinq actions seront menées au cours de l'année 2022 :

- **la deuxième édition d'un concours d'histoire contemporaine de la Nouvelle-Calédonie** en direction des élèves des classes de 3^e et de lycées d'enseignement général, technologique et professionnel.
- **la 21^e édition du concours du Petit historien, géographe et apprenti citoyen** à destination des élèves de 6^e et de 5^e de tous les collèges de la Nouvelle-Calédonie.
- **la réalisation de courtes capsules vidéo pour aborder l'histoire de la Nouvelle-Calédonie au collège et au lycée à partir des objets et documents d'archives disponibles localement.** Ces vidéos seront réalisées par le Service de recherche pédagogique, d'édition et d'ingénierie éducative du vice-rectorat en lien avec les cellules pédagogiques des musées et archives.
- **le déploiement de la plateforme numérique NC la 1^{re} Educ** afin de permettre l'accès aux enseignants aux ressources audiovisuelles en histoire, en géographie et en enseignement moral et civique de la chaîne NC la 1^{re}.
- **le développement d'actions autour de la géographie de la Nouvelle-Calédonie et du Pacifique Sud** : groupe de réflexion et de productions de ressources associant des enseignants du second degré et des chercheurs, participation à Géorep, portail de l'information géographique de la Nouvelle-Calédonie.

4.4 « Raconte-moi l'Europe dans le Pacifique »

Dans le cadre de la Présidence française de l'Union européenne (PFUE), le MENJS a lancé un appel à projets auprès des académies. La délégation académique aux relations européennes et à l'international et à la coopération (DAREIC) du VR-DGE a répondu à l'appel et a obtenu la subvention maximum (5000 euros) ainsi que la labélisation du projet.

Il s'agit de profiter de la PFUE 2022 (la dernière ayant eu lieu en 2008) pour permettre aux jeunes de mieux connaître l'Europe, ses missions et les valeurs qu'elle porte et plus particulièrement son rôle et ses actions dans le Pacifique et en Nouvelle-Calédonie en lançant un grand concours ouvert à tous les élèves de la 6^e à la terminale (quelles que soient leurs filières) : « Raconte-moi l'Europe dans le

Pacifique » (en hommage au concours homonyme dont le député européen Maurice Ponga qui a permis pendant 9 ans aux lycéens de 1^{er} de découvrir l'Europe). En outre, les modalités du concours permettront aux jeunes de choisir leur support et de laisser ainsi libre cours à leur créativité.

Les équipes seront mixtes et devront représenter la diversité de notre société.

Les lauréats se verront récompensés lors d'une cérémonie officielle par un séjour de trois jours durant lequel les jeunes de tout le territoire vivront, ensemble (partageront) une expérience de cohésion à travers des jeux, activités, visites en lien avec l'Europe. Ce séjour leur permettra de mieux appréhender la façon dont l'Europe, au travers de ses projets et actions, est présente dans leur quotidien notamment en termes de développement ou de protection de l'environnement. Ils découvriront également pourquoi l'Europe leur ouvre tout un champ de possibles dans la construction de leur parcours d'études et de construction de leur avenir, au-delà de l'Hexagone. (Par exemple, entre autres, par la reconnaissance des diplômes dans toute l'Europe quels que soit le pays membre dans lequel il a été obtenu. (Actuellement, certains jeunes néo-calédoniens poursuivent déjà leurs études de médecine humaine ou animale, dentaire, kinésithérapeute dans un autre pays européen).

Ce concours a vocation à être pérennisé.

Qu'est-ce que la présidence du conseil de l'Union européenne ? :

<https://www.touteurope.eu/presidence-du-conseil-de-l-union-europeenne/qu-est-ce-que-la-pfue-la-presidence-francaise-du-conseil-de-l-union-europeenne/>

4.5 Le numérique éducatif

4.5.1 La semaine du numérique

La deuxième édition de la semaine du numérique aura lieu en début d'année du 21 au 25 février 2022.



Elle a vocation de s'adresser à tous :

- élèves (du primaire à l'étudiant),
- personnels en établissement (maîtres, professeurs, surveillants et CPE, personnels d'intendance et de santé-social), direction
- parents d'élèves.

Cette semaine est le moment privilégié pour poser les questions les plus simples, mais aussi échanger en concertation autour d'ambitions plus fortes (cf. <http://lasemainedunumerique.ac-noumea.nc>)

4.5.2 La certification PIX pour les élèves et le personnel

L'année 2022 est une année charnière pour le développement des compétences numériques concernant les élèves et les enseignants. Celui-ci s'articulera autour du dispositif PIX de l'éducation nationale selon le plan d'action suivant :

- application du cadre de référence des compétences numériques (cf. BOEN du 10 oct. 2019) ;

- mise en place d'un plan de formation par la Délégation Académique au Numérique éducatif (DANE) concernant les 16 compétences numériques du référentiel à destination des équipes pédagogiques, dans la poursuite du travail déjà engagé en 2021 ;
- implication de l'ensemble des disciplines dans le développement des compétences numériques ;
- suivi de l'organisation pour les élèves par la plateforme PIXORGA au sein de chaque établissement ;
- organisation par les chefs d'établissement de la certification PIX en fin de cycle 4 au collège, et en fin de cycle terminal au lycée (CAP, baccalauréat, BTS) ;
- mention de la certification portée au livret scolaire des élèves.

L'objectif est de développer et de valoriser savoir et savoir-faire de nos élèves sur les usages et la citoyenneté numériques en lien avec l'environnement social et professionnel du monde actuel.

4.6 La promotion du sport scolaire



La **journée du sport scolaire** aura lieu en Nouvelle-Calédonie le **mercredi 9 mars 2022**. Cette journée est l'occasion de promouvoir le développement de la pratique sportive ainsi que les valeurs du sport et de l'Olympisme à l'École.

Dans les établissements et les écoles, tout ou partie de la matinée peut être banalisée afin de permettre la conduite d'actions bénéficiant à l'ensemble des élèves ainsi que la continuité avec les activités des associations sportives se déroulant l'après-midi.

La **mobilisation du plus grand nombre d'élèves des collèges/lycées et du cycle 3 du primaire est recherchée**, tout comme la **participation de leurs parents et de leurs enseignants**.

Dans l'enseignement agricole, le lycée Michel-Rocard s'inscrit dans le cadre du **label « Génération 2024 »**, et mettra en œuvre tout au long de l'année scolaire 2022 une série d'actions visant à valoriser les valeurs du sport et de l'olympisme. Il organisera les « Jeux ensemble », lors de la semaine de l'Olympisme et du Paralympisme en lien avec les autres établissements scolaires du secteur de Pouembout.

4.7 L'éducation économique, budgétaire et financière



Les questions financières et budgétaires sont présentes dans la vie quotidienne des élèves sans qu'ils puissent toujours en bien comprendre le sens. L'éducation économique, budgétaire et financière, aussi appelée

EDUCFI, vise à leur faire acquérir des connaissances et des compétences afin qu'ils puissent mieux appréhender la vie économique et faire des choix en citoyens éclairés.

La Banque de France, opérateur national de la stratégie, généralise, en partenariat avec le ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse et des Sports, un **passoport d'éducation budgétaire et financière, le « Passeport EDUCFI »**, auprès des élèves de cycle 4 (classes de 5^e, 4^e, 3^e, dont les publics à besoins particuliers). En Nouvelle-Calédonie, l'Institut d'Émission d'Outre-Mer est le partenaire du vice-rectorat en tant que représentant de la Banque de France.

Le dispositif se décompose en :

- **une phase de découverte**, menée par un ou plusieurs professeurs, destinée à présenter des notions de gestion de budget, le fonctionnement d'un compte bancaire, les principaux moyens de paiement, ainsi qu'une sensibilisation sur les thèmes de l'épargne, du crédit et de la prévention des arnaques.
- **un questionnaire (quiz)** rempli par les élèves afin de vérifier leur acquisition de certaines notions,
- **la remise du passeport EDUCFI.**

La campagne de passation du passeport EDUCFI débutera juste après la **semaine de l'éducation financière qui se tient du 21 au 27 mars 2022.**

En 2022, 8 collèges répartis sur l'ensemble du territoire participeront à cette expérimentation, qui peut être prise en charge par les enseignants de toutes les disciplines.

4.8 L'introduction du jeu d'échecs à l'École

Le jeu d'échecs développe la motivation, la concentration des élèves, leur autonomie et leur capacité à prendre des initiatives. Préconisée par le rapport Torossian-Villani et par la stratégie mathématique, la pratique de ce jeu mobilise logique, stratégie, rigueur et capacité d'abstraction, tout en facilitant l'apprentissage de la citoyenneté par le respect des règles et d'autrui. Tous les publics sont concernés, y compris les plus fragiles, élèves de SEGPA ou susceptibles de décrochage.

Le vice-rectorat de la Nouvelle-Calédonie souhaite assurer la promotion du jeu d'échecs dans les établissements, en consolidant ou en renforçant les pratiques déjà existantes, ou en accompagnant les équipes afin de pouvoir débiter une pratique.

En partenariat avec la Ligue d'Échecs de Nouvelle-Calédonie, le vice-rectorat soutient, renforce et encourage le développement des actions en établissement et l'organisation de tournois. Cela se traduit par la formation des personnels pour des actions en établissement et en réseau, mais également l'aide logistique pour l'achat de matériel.

4.9 La semaine de la presse et des médias à l'École



La semaine de la presse et des médias dans l'École se déroulera **du 25 au 30 avril 2022** en Nouvelle-Calédonie et vise à favoriser la rencontre entre le monde éducatif et les professionnels des médias et à développer chez les élèves une attitude critique et réfléchie vis-à-vis de l'information.

Cette année, les élèves sont invités à réfléchir sur le thème « **S'informer pour comprendre le monde** » qui s'articulera autour de trois grands axes :

- la liberté d'expression et le dessin de presse,
- les médias scolaires
- les usages responsables des réseaux sociaux.

Ce nouveau thème permet ainsi de revenir aux fondamentaux de l'éducation aux médias et à l'information : distinguer les différentes sources, comprendre les contextes de fabrication et de diffusion de l'information, connaître les usages et les effets des images, savoir déconstruire les stéréotypes.

5. Annexes

5.1 Le calendrier scolaire 2022

- **Rentrée scolaire des enseignants :**
Vendredi 11 février 2022
- **Rentrée scolaire des élèves :**
Lundi 14 février 2022
- **Vacances 1^{re} période :**
Samedi 2 au dimanche 17 avril 2022
- **Vacances 2^e période :**
Samedi 4 au dimanche 19 juin 2022
- **Vacances 3^e période :**
Samedi 6 au dimanche 21 août 2022
- **Vacances 4^e période :**
Samedi 8 au dimanche 23 octobre 2022
- **Début des vacances d'été :**
Samedi 17 décembre 2022

Les enseignants de l'enseignement secondaire public et privé appelés à participer aux opérations liées aux examens sont en service jusqu'à la date fixée pour la clôture de ces examens.

5.2 Quelques moments forts de l'année scolaire

- **Janvier 2022**
 - 20 janvier : Début des inscriptions sur Parcoursup France
- **Février 2022**
 - 14 février : rentrée scolaire
 - 21 au 25 février : semaine du numérique éducatif
- **Mars 2022**
 - 9 mars : journée du sport scolaire
 - 12 au 20 mars : Semaine de la francophonie
 - 21 au 25 mars : semaine EducFi (éducation économique financière et budgétaire)
 - Olympiades de Mathématiques, épreuves NC
 - Arrivée des assistants de langues vivantes en Nouvelle-Calédonie
- **Avril 2022**
 - 9 avril : Olympiades de la chimie, épreuves collaboratives et pratiques NC
 - 11 avril : Olympiades de la chimie, désignation du lauréat(e) représentant la Nouvelle-Calédonie pour les épreuves nationales qui se dérouleront à Paris du mardi 31 mai et mercredi 1^{er} juin 2022
 - 21 avril : Olympiades de géosciences, épreuve écrite NC
 - 24 avril : Anzac Day
 - 25 au 30 avril : semaine de la presse et des médias à l'École

- **Mai 2022**
 - 6 mai : Cérémonie de remise des prix des olympiades de géosciences
 - 30 mai au 3 juin : Semaine du Management (les élèves de première et de terminale rencontrent des entreprises calédoniennes)
- **Juin 2022**
 - Remise du prix académique du CNRD (concours national de la Résistance et de la déportation)
 - Remise des prix du concours « Raconte-moi l'Europe dans le Pacifique »
- **Juillet 2022**
 - Salon SOFIP (province Nord)
 - Salon SEOFIP (province des Îles)
 - Salon des études supérieures à l'UNC (Nouméa) et sur le campus de Baco (Koné)
- **Août 2022**
 - 6 août : Concours australien de mathématiques (AMC)
 - Début des inscriptions sur Parcoursup Nouvelle-Calédonie
 - 25 août : Finale du rallye Maths 6^e à l'amicale Vietnamienne
- **Septembre 2022**
 - 5 au 9 septembre :
 - semaine des mathématiques, concours scratch Cagou Game Jam, remise des prix du concours australien de mathématiques (AMC) et finale du rallye mathématiques des sixièmes
 - semaine de lutte contre l'illettrisme
 - semaine des langues (thématique 2022 « vivre l'Europe et l'Océanie : s'ouvrir au monde »)
 - semaine de l'innovation
- **Octobre 2022**
 - Stage Maths C2+
 - Fête de la science
 - Fin octobre : Caledonian English Challenge : concours en anglais pour mieux découvrir l'Australie et la Nouvelle-Zélande
- **Novembre 2022**
 - 3 novembre : journée Non au harcèlement
 - 7 novembre : Finale du concours Mathémaclit pour les 4e
 - Remise des prix du livre, mon ami
 - Finale du concours du petit historien géographe apprenti citoyen
 - Semaine de l'industrie
 - Remise des prix du projet Îles lettrée
 - Remise des prix du concours d'histoire contemporaine de la Nouvelle-Calédonie
- **Décembre 2022**
 - Remise du trophée CAP citoyen
 - Remise des prix du concours australien de mathématiques (AMC)
 - 14 décembre : Remise des prix des olympiades de chimie